

Pamiers, le 14 janvier 2021

Objet : Taxe apprentissage 2020

Madame, Monsieur,

À l'occasion du versement annuel de la taxe d'apprentissage, vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner notre établissement comme bénéficiaire de cette subvention.

Selon le décret 2005-1341 du 28 octobre 2005, notre établissement d'enseignement professionnel, assurant la préparation des Bac professionnel en formation initiale tertiaire, est **habilité à recevoir la part hors quota de la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie A+B** (diplômes de niveau IV).

Nous avons 2 divisions de Bac Pro 3 ans (Gestion-Administration et Vente), une de 3^{ème} Prépa-Métiers et 2 divisions de Bac Technologique ST2S (Sciences et Technologie de la Santé et du Social), 1^{ère} et Terminale ST2S.

En nous désignant comme bénéficiaire, votre participation nous permettra d'améliorer notre infrastructure pédagogique, en particulier numérique et scientifique, condition indispensable à l'innovation et à la formation de nos futurs diplômés et de vos futurs salariés.

Mobilisons-nous pour offrir à nos jeunes de meilleurs outils et une meilleure qualité de formation professionnelle ! Vous transformerez ainsi une obligation financière en un investissement utile... Vous reconnaîtrez l'engagement réel de toute notre équipe éducative auprès des jeunes qui nous sont confiés en vue d'une formation de qualité et d'une insertion professionnelle adaptée au projet de chacun.

Nous serions très heureux, si vous acceptiez de nous aider en nous versant tout ou une partie de cette taxe à laquelle votre entreprise est assujettie. Ce versement pourrait alors se réaliser de la façon suivante :

- ✓ **Le LPTP Les Jacobins est habilité à percevoir la fraction de 13 % de votre montant calculé de Taxe d'Apprentissage. Ce versement se fait directement à notre Établissement, qui vous délivrera en contrepartie un reçu libérateur justifiant votre règlement.**

Nous savons pouvoir compter sur la fidélité de nos partenaires et, d'une manière générale, sur toutes les entreprises de notre secteur.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre participation. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos collaborateurs, une bonne et fructueuse année 2021 !

Laurence DOYEN
Chef d'établissement

